



Conseil Supérieur de l'Éducation

Séance du 19 septembre 2013



DÉCLARATION DE LA FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION ET DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

La Déclaration liminaire à ce premier CSE de l'année nous offre l'occasion de faire un retour sur cette rentrée scolaire, la première à avoir été préparée par vous, Monsieur le Ministre. Un an après le lancement de la « refondation », malgré quelques correctifs, la politique éducative du ministère demeure fondamentalement en continuité avec les précédentes. Et de façon fort significative, ce premier CSE correspond à une journée de grève et de manifestation dans le premier et le second degré, à l'appel d'une intersyndicale CGT, SNES, SNUIPP, SUD éducation, avec le soutien de la FCPE, de la FIDL et de l'UNL, dans le département de la Seine-Saint-Denis, un de ceux qui concentrent le plus de difficultés.

Votre politique poursuit l'école du socle commun et des compétences, l'adaptation de l'école aux exigences du marché, la dégradation des conditions de vie et de travail des personnels, la territorialisation du service public (à commencer par l'enseignement professionnel) et la précarisation. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique d'austérité poursuivie par le gouvernement pour répondre aux exigences du patronat.

Cette rentrée est d'abord marquée par les effets de la politique anti-immigrée de M. Valls : absence de certain-e-s de nos élèves sorti-e-s de force du territoire avec leurs parents faute de titre de séjour (qui plus est après avoir été retenu-e-s en centre de rétention à l'encontre des droits de l'enfant), élèves à la rue après avoir été expulsé-e-s de leur logement précaire, élèves stigmatisé-e-s et traqué-e-s parce qu'ils sont Roms, Africain-e-s, Maghrébin-e-s ou Asiatiques.

Pour 1 élève sur 5, c'est la rentrée chaotique de la réforme des rythmes scolaires dans le primaire. Une réforme bricolée, non financée, inégalitaire, imposée malgré l'opposition qu'elle a suscitée. Pour le périscolaire les élèves seront souvent en sureffectifs avec des personnels mis en difficulté, sans formation adaptée. SUD éducation a d'ailleurs déposé un recours pour faire annuler le décret Peillon sur les rythmes. En juillet, le Conseil d'État a rejeté notre demande en procédure d'urgence et il doit se prononcer sur le fond dans les semaines qui viennent. Ce sont les mobilisations, dont certaines sont déjà programmées, qui permettront de créer le rapport de force pour imposer des alternatives. Nous leur apporterons tout notre soutien.

C'est la rentrée de l'adieu à la promesse des 60 000 créations de postes. Dans le cadre du projet de budget, moins de 10 000 créations de postes sont annoncées pour 2014 dans l'Éducation Nationale et l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Il en aurait fallu 14 000 par an pour recréer les 60 000 postes promis sur la mandature (ce qui ne permettrait même pas de compenser les 80 000 suppressions subies sous Sarkozy, alors qu'il manquait déjà des postes avant la purge). Cette promesse ne sera donc pas tenue.

De surcroît, les postes « créés » ne sont pas tous pourvus. Aux concours de 2013, 1900 enseignant-e-s n'ont pas été recruté-e-s. 14 % des postes « ouverts » dans le second degré restent vacants. Dans le primaire, quelques 300 postes n'ont pas été pourvus, avec des zones particulièrement touchées : 179 postes sur 1055 non pourvus à Créteil, 34 à Versailles, 28 à Paris... Beaucoup de candidat-e-s au professorat des écoles ont été recalé-e-s par un zéro éliminatoire alors que leurs résultats étaient globalement bons. Un grand nombre de recalé-e-s par ce zéro se sont vu-e-s proposer des contrats précaires.

C'est une rentrée où la précarité se développe à tous les niveaux : refus de titulariser les précaires, Assistant de Prévention et de Sécurité, Emplois d'Avenir Professeur... L'effet d'annonce sur la « pérennisation des AVS » ne masque pas qu'il s'agit seulement, après 6 ans de grande précarité en CDD, de leur accorder éventuellement un CDI de droit privé, et non de les titulariser sous statut de fonctionnaire. Cela ne masque pas non plus que beaucoup d'AVS sont aujourd'hui sous contrat aidé et ne sont pas concerné-e-s par la mesure.

C'est une rentrée sans restauration des RASED, puisque sur les 5000 postes supprimés il n'en est recréé que 72 – et encore tous ne seront pas occupés faute de places suffisantes en formation ces dernières années.

C'est la rentrée de la confusion dans les écoles et les établissements avec les différents statuts des stagiaires, des étudiant-e-s de Master 2 admissibles aux fonctionnaires stagiaires admis, en passant par les Emplois d'Avenir Professeur, qui ont fait de cette rentrée sans doute la plus complexe à gérer pour les services sur un plan technique, mais sur le terrain, ce sont bien nos collègues qui doivent faire face aux difficultés.

Il y a urgence à titulariser les précaires, à améliorer enfin les conditions de vie et de travail des enseignant-e-s, par la réduction du temps de travail, la diminution du nombre d'élèves par classe, la fin des pressions hiérarchiques... Il y a urgence aussi à améliorer le niveau de vie des étudiant-e-s.

Cette rentrée se déroule enfin alors que votre gouvernement veut mettre en œuvre une nouvelle série d'attaques contre les retraites. Le projet de réforme contient essentiellement des régressions : validation des contre-réformes de la droite ; maintien des décotes ; obligation d'attendre 62 ans pour avoir le droit de partir, 67 ans pour ne pas subir de décote ; augmentation de la durée de cotisation à 43 annuités ; baisse des pensions ; baisse des salaires nets et augmentation des cotisations ; report de 6 mois de la revalorisation des pensions. Cela ne trompe pas : le MEDEF s'en satisfait. Le gouvernement comptait sur la résignation. Le 10 septembre, des centaines de milliers de salarié-e-s se sont mobilisé-e-s contre son projet. Cette première étape appelle vite des suites plus larges encore. SUD éducation et l'Union syndicale Solidaires y mettront toutes leurs forces, pour empêcher toute régression et imposer des alternatives.